

Pièces constituant le dossier de candidature

1. Le dossier de candidature dûment rempli ;
2. les trois bulletins trimestriels de l'année de Terminale ;
3. le relevé de notes du baccalauréat (à adresser dès la fin des épreuves par envoi séparé) ;
4. la lettre de motivation ;
5. un chèque de 37 € libellé à l'ordre du Trésor Public ;
6. une enveloppe affranchie 20 grammes - 21 X 11 cm.

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné en commission de classement